

## Le mot du Président



Bonjour à toutes et tous,

Exit la fusion avec Montbazou...

Un camping en berne, des commerces qui se raréfient, un marché de plus en plus pauvre.

Des conseillers municipaux à l'implication minimaliste et même en dessous du minimum

Voilà le Veigné que nous construit cette équipe municipale.

Pourtant, du côté du Maire, on est toujours dans le règne de l'autosatisfaction.

Bonne lecture

FUSION VEIGNE-MONTBAZON :

Nous vous avons alertés lors de ce projet sur la méthode employée par les Maires des deux communes pour travailler à ce projet sans passer par une vraie concertation des habitants.

De cette méthode que nous avons qualifiée de « foireuse » en conseil municipal et née une légitime défiance non seulement des habitants de nos deux communes mais aussi des conseillers municipaux qui n'avaient pas la chance à Veigné ou à Montbazou de faire partie du cercle d'initiés. Et il arriva ce qui devait arriver : le rejet pur et simple du projet.

Nous attendons donc des Maires un peu plus enclins à prendre avis auprès de leurs populations pour remettre l'ouvrage sur le métier.

La méthode était « foireuse » et donc le projet a « foiré » CQFD.

## JE ME SOUVIENS D'UN TEMPS...

Inutile de remonter vingt ans en arrière pour se souvenir de la belle époque du camping de Veigné. En ce temps-là, des cannes à pêche en batteries étaient alignées sur le bord de l'Indre, des vacanciers traversaient le pont en famille pour visiter le village et ses monuments et faire leurs emplettes dans les commerces locaux, des randonneurs et autres cyclotouristes faisaient étape sur leur route des chemins de Saint Jacques. Qu'est donc devenu ce temps béni ?... La vision actuelle de notre camping est bien triste.

C'est vrai que depuis, l'équipe municipale en place a choisi, contre notre avis, de confier la gestion de notre camping municipal à une société soi-disant spécialisée dans le domaine : RECREA. Et depuis d'année en année, le camping de Veigné sombre de plus en plus. Pourtant, en France, le nombre de nuitées a augmenté de 7,5% entre 2010 et 2016. L'hôtellerie de plein air est en plein essor. Le parc de camping-cars se développe.

Les touristes se fient de plus en plus aux sites spécialisés dans le recensement des campings et des aires de camping-cars pour choisir leurs étapes ou leurs destinations de vacances.

Il suffit d'en consulter un pour comprendre les raisons de ce désert vindinien :

*« Tarifs exorbitants, sanitaires en panne, personnel mal aimable, borne pour les camping-cars défectueuse et maintenant inutilisable, Ne vaut vraiment pas ses trois étoiles, tout est à l'abandon... »*

Quelle tristesse alors que Veigné a des atouts touristiques indiscutables avec sa rivière, sa piscine, ses activités culturelles et sportives, sa vie associative bouillonnante. D'ailleurs, le site de la commune vante « *un patrimoine d'une belle richesse et d'un grand intérêt architectural* ».

Qu'attend-on pour exploiter ces richesses ?

Nous avons rappelé au Maire et à l'adjointe concernée qui se plaignaient de la gestion et de l'incompétence de RECREA que c'étaient eux qui les avaient choisis et mis en place.

Aujourd'hui, la Délégation de Service Public arrive à son terme et vient donc le temps de choisir un nouveau prestataire. Nous avons appris que ce nouveau terme ne se fera pas en Délégation de Service Public mais en location simple. A notre demande, monsieur le Maire nous a avoué avoir « zappé » la date et que désormais, nous ne pouvons plus tenir le délai pour mettre en place une DSP.

Devant notre étonnement puisque la date de fin était connue depuis longtemps, il nous a simplement dit qu'il y avait d'autres priorités. (sic.) D'autres priorités ? Ah oui, la fusion sans doute ! Pour un tel résultat, ça valait vraiment le peine !

## A BOUT DE SOUFFLE

Nous n'avons de cesse de signaler en conseil municipal l'absentéisme chronique des conseillers majoritaires.

Depuis le début de l'année, outre un adjoint absent depuis 1 an et demi pour raison de santé, notre Maire a de plus en plus de difficulté à regrouper suffisamment de conseillers pour débiter les réunions avec le quorum nécessaire. Et c'est donc sans complexe qu'il compte sur les élus d'opposition pour atteindre ce quorum.

Que se passe t'il ? La réponse semble assez simple : Nombre de membre de cette équipe sont à bout de souffle.

Il suffit pour s'en convaincre d'assister par exemple aux manifestations organisées par la mairie et il est facile de noter que peu de conseillers y participent. Nous ne parlons même pas là de l'organisation qui est portée à chaque fois par deux ou trois élu(e)s (toujours les mêmes) car les autres ont déserté la place depuis longtemps déjà.

Pourtant, se porter candidat sur une liste aux municipales implique un minimum d'investissement. La passion qui devrait logiquement les animer a depuis belle lurette fait place pour le plus grand nombre au découragement voire pire, à l'indifférence.

Notre Maire prend la chose avec le sourire . nous pouvons donc en conclure que pour lui, ce type d'agissement reste tout à fait normal.

Nous ne vous livrerons pas ici en pâture les noms des «défaillants» mais il suffit simplement sur le site communal de vérifier réunion après réunion, qui était porté présent et qui avait une fois de plus donné un pouvoir.

C'est édifiant.

Au moins, d'ores et déjà, on connaît les noms des disqualifiés pour 2020.

## ET SI C'ETAIT A VOTRE TOUR ...

C'est au premier trimestre 2020 que nous devons nous rendre aux urnes pour les prochaines élections municipales.

A cette occasion et sauf modifications des règles électorales d'ici là, Veigné devra voter pour des listes de 29 candidats à parité entre les femmes et les hommes. Soit pour ce qui nous concerne :

1 tête de liste (femme ou homme)

Suivie de 14 femmes et 14 hommes inscrits alternativement.

Ce qui peut paraître peu au regard d'une population de plus de 6000 habitants se heurte en fait à la désaffection de beaucoup pour la chose municipale.

Les médias, toujours à l'affût de sensationnel se jettent sur la moindre faute (à juste titre) de l'élu qui s'est fourvoyé hors du droit chemin et ont tendance à masquer le plus grand nombre qui œuvre avec droiture et dévouement pour le bien commun.

2020, c'est demain et c'est pourquoi aujourd'hui nous vous lançons un appel pour nous aider à construire une liste alternative à celle que ne manqueras pas de présenter notre Maire.

Si les mots de bienveillance, de solidarité intergénérationnelle, de partage, d'humanité et de vivre-ensemble ont un sens pour vous.

Si d'une façon générale vous portez et transmettez des valeurs de progrès à vos proches.

Si vous pensez pouvoir apporter votre expérience, vos idées ou plus simplement vous engager dans ce chemin.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées situées dans le bandeau au bas de ce document. Vous êtes salariés, retraités, professions libérales, commerçants, artisans ou entrepreneurs, vous œuvrez déjà au sein d'une des nombreuses associations vindiniennes.

Alors, rejoignez-nous, avec vous et vos talents nous construirons le Veigné de demain et permettront à notre commune et à ses habitants de changer d'ère et surtout de changer d'air.

### **Vous souhaitez nous rejoindre ?**

Faites-nous parvenir un chèque de 15 Euros libellé à l'ordre de **Veigné pour tous**.

N'oubliez pas de nous indiquer votre adresse mail. Envoyez le tout à :

**Veigné pour tous - 7 rue du Bellay -37250 Veigné**



Mail : [veignepourtous@gmail.com](mailto:veignepourtous@gmail.com)

Site : [veignepourtous.jimdo.fr](http://veignepourtous.jimdo.fr)